



Communiqué

***La conservation des données historiques canadiennes est en danger,
selon un comité d'experts***

Ottawa, le 4 février 2015 – Le Conseil des académies canadiennes publie aujourd'hui un rapport intitulé ***À la fine pointe du monde numérique : possibilités pour les institutions de la mémoire collective au Canada***. Produit par un comité d'experts, ce rapport aborde les défis et les possibilités qui se présentent aux bibliothèques, aux centres d'archives et aux musées alors qu'ils s'adaptent à l'ère du numérique. Le Canada prend du retard, et d'énormes quantités d'information produites sous forme numérique risquent d'être perdues parce que bien des outils traditionnels ne sont plus adéquats.

Les institutions de la mémoire collective font face à de multiples défis, allant des changements technologiques aux nouvelles attentes du public, en passant par la rareté des ressources. De plus, elles ont la tâche difficile de conserver des fichiers numériques dans des formats qui demeureront utilisables à long terme. Les Canadiens, qui constituent l'une des populations les plus câblées au monde, s'attendent à ce que leur patrimoine soit accessible et puisse être découvert en ligne. Mais ce n'est pas toujours le cas : le contenu créé dans le passé et l'information numérique nouvelle ne sont pas toujours accessibles. Loin de s'atténuer avec le temps, ce problème ne fera que s'amplifier si l'on ne s'y attaque pas.

« Notre comité de 13 personnes a établi que pour relever les défis de la révolution numérique, les institutions de la mémoire collective devront centrer leur stratégie et leur planification sur les technologies numériques », a déclaré Doug Owram, président du comité d'experts. « Elles ont l'occasion de collaborer d'une manière plus efficace et de tisser des liens interactifs avec leurs usagers, améliorant ainsi leur contenu et procurant des expériences significatives. »

Voici les principales conclusions du comité :

- Pour être en phase avec l'inévitable et fondamentale évolution numérique qui refaçonne la société, les institutions canadiennes de la mémoire collective doivent exercer leur capacité à prendre les devants.
- Bon nombre des difficultés éprouvées par les institutions de la mémoire collective dans leur adaptation à l'ère du numérique ont trait à des problèmes techniques liés à la gestion du contenu numérique, au volume d'information numérique et aux efforts qu'elles déploient pour conserver leur pertinence.
- Le monde numérique a le potentiel de changer de manière fondamentale la relation entre les institutions de la mémoire collective et leurs usagers. L'intégration d'une culture participative dans le fonctionnement quotidien des institutions de la mémoire collective leur permettra d'établir une relation authentique et durable avec le public.
- La collaboration est essentielle à l'adaptation. Elle permet aux institutions de la mémoire collective d'accéder aux ressources essentielles pour offrir les services améliorés auxquels les usagers s'attendent maintenant à l'ère du numérique.

Conscient des défis auxquels les institutions de la mémoire collective sont confrontées, et dans le but de mieux comprendre et aborder cette période de changement, Bibliothèque et Archives Canada a demandé au Conseil des académies canadiennes d'effectuer cette évaluation approfondie. Le rapport résultant de ces travaux aidera les personnes qui œuvrent dans ce domaine à reformuler leurs politiques et à reconnaître des occasions stratégiques. Enfin, le rapport fait état d'une grande variété de pratiques couronnées de succès ailleurs dans le monde et qui pourraient être envisagées dans le contexte canadien.

-30-

Pour de plus amples renseignements ou pour télécharger un exemplaire du rapport, veuillez consulter le site Web du Conseil des académies canadiennes, à www.sciencepourlepublic.ca.

Le Conseil des académies canadiennes

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) est un organisme indépendant à but non lucratif qui a été mis sur pied en 2005. Le CAC soutient des évaluations scientifiques indépendantes qui alimentent l'élaboration de politiques publiques au Canada. Ces évaluations sont menées par des comités pluridisciplinaires formés d'éminents experts de toutes les régions du Canada ainsi que de l'étranger, qui participent bénévolement aux travaux des comités du CAC. Plusieurs d'entre eux sont membres des académies du CAC. Le CAC a pour mission d'être la voix de confiance en matière scientifique pour le bien public. Pour de plus amples renseignements, voir le site www.sciencepourlepublic.ca.

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de s'adresser à :

Cathleen Meechan
Directrice des communications
Conseil des académies canadiennes
613 567-5000, poste 228
cathleen.meechan@scienceadvice.ca